



MAIRIE
DE
POUILLON
40350 - LANDES

6.1 Police municipale – 2025/51

**ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'OUVERTURE
D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE DE 3^{ème} CATÉGORIE
Chasse aux trésors / Paques**

Le Maire de POUILLON (Landes),

VU la demande présentée par Mme PETIT Mélanie, présidente de l'APEE à Pouillon.

VU les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé publique,

ARRÊTE

Article 1 : Mme PETIT Mélanie, présidente de l'APEE à Pouillon est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie au lac de Luc le 21 avril 2025 de 10h à 20h, à l'occasion d'une chasse aux trésors pour Paques.

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 2 : M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Pouillon et Mme PETIT Mélanie, présidente de l'APEE à Pouillon, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

POUILLON, le 28 mars 2025
Le Maire,
Thierry LE PICHON

